

BC saisie par : VERNICE	le 23.08.2022	Validé par: VERNICE	le 23.08.2022
Interlocuteur : Chargé de secteur VERNICE VIRGINIE	EMS JUEN		
Centre : CS405 Chargé secteur TER04 05	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20080130 MME BALZAN ANNE-MARIE
0631941113 - 0476509705

Contrat: 108502/0 du 15.09.2011

ESI: 0908-01-01-0007 SASSENAGE PRA PARIS 2 au 1er étage T2
PRA PARIS 2 Logt 0007 16TER RUE de Pra Paris
Destination: HABITATION Date fin constr.: 08.09.2011 Date entrée patrim.: 01.05.2009

OBJET DE LA COMMANDE: volet bloqué à moitié PL/498743
Date de début d'exécution: 23.08.2022 Fin d'exécution: 25.08.2022
Merci d'intervenir pour le volet du salon manuel à manivelle bloqué à moitié. Merci de vérifier également celui de la cuisine qui commence à bloquer aussi. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	49,13	1,00	49,13	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
49,13	0,00	49,13	4,91	54,04

Opération:	S. analytique: Non affecté
-------------------	-----------------------------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art